



Chers Amis,

Nous arrivons au terme des grandes vacances et j'espère qu'elles ont été profitables à tous. Après une période caniculaire en juin, nous avons connu une nouvelle phase en juillet. C'est naturellement inquiétant d'autant qu'on nous annonce des périodes caniculaires de plus en plus rapprochées et prononcées et que règne une mésentente entre les pays sur une politique environnementale ambitieuse..

Lors de cette rentrée, quelques changements attendent nos enfants. Je sais qu'une modification majeure a contrarié quelques familles car pour la première fois que notre Regroupement Pédagogique (RPI Gressy-Nantouillet-Saint-Mesmes) existe, certains enfants de Gressy iront suivre leurs cours dans la commune voisine de Saint-Mesmes.

Contrairement par la situation de nos effectifs pour éviter double voir triple niveaux dans certaines classes et en conservant un nombre d'élèves propice à un bon enseignement, contraint également par le risque que nous courrions de perdre un poste par suite de la nouvelle politique mise en place dans certaines zones d'éducation prioritaire, j'ai été amené à donner mon accord, avec beaucoup de regret tant je m'étais battu et opposé avec les différents conseils municipaux qui se sont succédés depuis la construction de l'école en 2005, à voir bouger les enfants du village. Naturellement aucune charge de transport ne pèsera sur les familles et les services de restaurations sont les mêmes à Saint-Mesmes qu'à Gressy.

Chaque année en fonction des effectifs pour la rentrée suivante, les enseignantes feront la répartition qui rentre dans leur domaine de compétence. Celle-ci, sans doute la meilleure possible, sera soumise pour avis aux communes du RPI.

Autre changement d'envergure : installation d'un tableau numérique dans chaque classe grâce à une convention de moyens et de services signée avec notre Communauté d'Agglomération. Bien sûr ce n'est pas gratuit mais il est très rassurant pour notre commune et son école de pouvoir compter très rapidement sur des moyens techniques et un personnel qualifié dans ces domaines de plus en plus nécessaires à la réussite de nos enfants.

Changement aussi du côté des loisirs scolaires puisque dans la cour de récréation ont été peints marelles et parcours ludiques pour, nous l'espérons, la plus grande joie des élèves durant les récréations.

Dernier changement rendu nécessaire pour plus de sécurité : le démontage des vitrages de la clôture de notre école. Tous fêlés, ils présentaient un risque d'accident. Une réflexion va s'engager avec les enseignantes et le futur comité de parents d'élèves afin que nous puissions trouver ensemble une solution moins onéreuse que leur continuel remplacement à 1750 Euros l'unité.

Après plusieurs remarques concernant la systématisation des embouteillages sur la rue Saint-Denis, j'ai rédigé un arrêté municipal interdisant le transit des véhicules de plus de 3,5 T sur le village. Il sera soumis au prochain conseil municipal du 6 septembre pour approbation. Je risque un recours devant le tribunal administratif mais il n'y a pas que Paris et les autres grandes villes qui ont besoin de calme, d'air et de sécurité.

Avant de clore ce mot de rentrée, je ne peux passer sous silence le décès de mon collègue de Signes, survenu dans des circonstances douteuses et qui privent sa famille et son village d'un homme bon et généreux. Élu pour la première fois comme moi en 1983, lui et moi comme beaucoup d'autres avons es-

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Samedi 31 Août	<i>Inter-villages 2019 Saint-Mesmes</i>
Lundi 2 Septembre	<i>Rentrée Scolaire</i>
Vendredi 6 Septembre	<i>Conseil Municipal</i>
Dimanche 8 Septembre	<i>Forum des Associations</i>
Samedi 14 Septembre	<i>Fête de l'Oignon Charmen-tray</i>

ACCÈS AU PANNEAU D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE

CentoLive est une application mobile développée par Centaure Systems. Elle est téléchargeable sur l'app store et le play store (iOS et Android).



CentoLive offre un mode de diffusion complémentaire aux afficheurs électroniques.

L'application permet à toute personne munie d'un smartphone connecté à internet, de visualiser en temps réel les playlists de messages que votre mairie diffuse.

Vous voulez tester immédiatement CentoLive? Vous disposez d'un mobile et d'une connexion internet ?

Alors, rien de plus simple ! Cherchez l'application "CentoLive" sur votre mobile via le store (Google Play ou App Store)

Nous vous informons qu'une paire de clés a été trouvée le vendredi 12 juillet à l'angle de l'allée d'Ariane et de l'allée d'Olympie. Elles sont à réclamer auprès du secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture sous réserve d'une description précise du porte-clés.

sayé de faire le mieux possible pour nos villages et leurs habitants. Nous avons connu le doute, commis des erreurs, fait face aux mêmes problèmes d'absence de moyens, de suppression d'aides, de mises en pratique de politiques décidées dans les salons ministériels en complet décalage avec la réalité du terrain, mais nous avons eu aussi des moments de joie, de satisfaction de la tâche accomplie, du projet réussi. Il ne faut pas compter nos heures et l'on peut être découragé, déçu, meurtri, mais il n'en reste pas moins que pour être maire d'un petit village, il faut aimer les gens tels qu'ils sont et non tels qu'on voudrait qu'ils soient. Je pense que Jean-Mathieu Michel était ainsi. Au nom du conseil dans son ensemble, je souhaite à toutes et tous pour la reprise des activités nos vœux de très belle réussite et un bon courage pour y parvenir.

Bien à vous.

Jean-Claude Geniès, Maire.

1^{ER} SEPTEMBRE
 Le Sigidurs reprend
 les déchèteries de
 Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory

Demandez votre
NOUVELLE
CARTE D'ACCÈS
 (GRATUITE)



Plus d'infos www.sigidurs.fr

Au 1er septembre, le Sigidurs, reprend la gestion des déchèteries de Dammartin-en-Goële et de Mitry-Mory.

Cette décision fait suite à un accord entre la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, le SMITOM Nord Seine-et-Marne et le Sigidurs.

Les conditions d'accès sur ces deux déchèteries demeurent inchangées. Les cartes d'accès du SMITOM resteront fonctionnelles sur les déchèteries de Dammartin-en-Goële et de Mitry-Mory pendant une période transitoire.

Les particuliers devront donc demander leur nouvelle carte d'accès via le site internet www.sigidurs.fr dès mi-août.

Cette nouvelle carte vous permettra également d'accéder aux autres déchèteries du Sigidurs : Bouqueval, Gonesse, Louvres et Sarcelles.

Les personnes qui ne seraient pas connectés à Internet pourront prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Chacun a pu constater les travaux réalisés en matière de sécurité routière. Ils ne sont pas terminés. D'une part il manque des plots de séparation des voies au niveau des coussins de l'avenue des Carrosses empêchant la pratique dangereuse du gymkhana et d'autre part un aménagement à la sortie de l'allée de Diane pour forcer le respect de la priorité à droite.

Ajoutons qu'une réunion avec les services du département est programmée pour l'installation de coussins complémentaires sur la rue Saint-Denis.

Au cours de cette réunion sera également abordée la problématique du stationnement des semi-remorques le long du restaurant indien à La Rosée sur la RD212 et qui gênent la visibilité des riverains sortant sur cette route où le trafic est particulièrement dense en sortie de Claye-Souilly. Il conviendra donc de trouver un aménagement qui améliore la sécurité.

TRAVAUX AU BOURGET

Une opération de modernisation des systèmes de radionavigation est engagée sur l'aéroport du Bourget et se poursuivra jusqu'au 18 octobre. Elle vise au remplacement de l'instrument d'atterrissage de précision tous temps (ILS) par une nouvelle génération plus fiable et robuste.

Les quinze semaines prévues de travaux vont perturber l'exploitation habituelle de l'aéroport et modifier les conditions de survols de Gressy.

Nous ne rentrons pas plus avant dans les descriptions très techniques mais il convient de savoir que nos habitants risquent d'être gênés au maximum par une quarantaine de vols quotidiens.

Une plaquette de présentation est consultable en mairie aux heures d'ouverture de celle-ci. Elle illustre les conditions de survol des communes pendant les différentes phases des travaux.

RAPPEL : REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Demandée par 245 parlementaires issus de toutes les tendances politiques, cette procédure inédite vous donne le pouvoir de demander officiellement à l'État la tenue d'un référendum pour ou contre la privatisation d'Aéroport de Paris.

Le soutien de 10% des inscrits sur les listes électorales est nécessaire soit 4.717.396 personnes pour exiger la tenue d'un référendum. Il suffit de se connecter muni de sa carte d'identité ou de son passeport au site :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>

RÉFECTION DE L'ÉGLISE (1ère. Phase)

Les travaux de l'église Saint-Denis agréés par le clergé et ses services du patrimoine, sont bien avancés et grâce au cabinet Aedificio qui a en charge le dossier, le lieu va retrouver un aspect plus conforme à son âge et peut-être à son histoire. Les tableaux ont été descendus et vont être livrés prochainement à un restaurateur, le mobilier est en cours de rénovation d'ébénisterie, les dossiers relatifs au chauffage et à l'éclairage en cours d'analyse au cabinet d'architecte.

En fin de chantier se dérouleront deux opérations indépendantes mais qui nécessitent toutes deux l'installation d'une nacelle de grande hauteur : la remise en état de la toiture du clocher et du coq, ainsi que la réfection du paratonnerre.

Toutes ces dépenses dont certaines imprévues lors du démarrage du projet en 2013

font l'objet d'une demande complémentaire de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération.

Les travaux de cette première phase de remise en état de ce lieu de culte seront normalement terminés pour la fin du mois de novembre.



Depuis un peu plus de trois ans, la municipalité utilise les SMS, en cas d'urgence pour prévenir les habitants en totalité ou par quartier ou encore les parents d'élèves, les parents des enfants inscrits au Centre de Loisirs, etc... lorsqu'il y a nécessité. De même la municipalité envisage d'adresser le Gressy-Flash par mail, la fourniture de cette communication sous le format actuel demeurant pour les familles non-équipées d'ordinateur personnel.

Pour ces raisons et afin que vous soyez prévenus de tout incident pouvant impacter votre sécurité (zone industrielle de Mitry-Compans), votre confort à domicile (coupure d'eau, d'électricité, de gaz), vos déplacements (travaux de voirie), les retards de bus scolaires voire leur suppression en cas de neige ou de verglas, ... ou tout autre événement pouvant influencer sur votre vie quotidienne, nous vous remercions de nous donner les renseignements ci-dessous par retour de ce document dans la boîte à lettres de la mairie ou par mail à l'adresse commune.gressy@orange.fr

Nous avons à l'heure actuelle près de 300 contacts qui doivent normalement couvrir l'ensemble des familles mais l'action que nous vous demandons permettra également une mise à jour de l'ensemble des contacts.

Nous vous remercions pour votre attention.

Personnes du foyer désirant être prévenues :

Adresse _____

Personne 1 - Nom _____ Prénom _____

Mobile _____ Mail _____

Personne 2 - Nom _____ Prénom _____

Mobile _____ Mail _____

Personne 3 - Nom _____ Prénom _____

Mobile _____ Mail _____

Personne 4 - Nom _____ Prénom _____

Mobile _____ Mail _____

Personne 5 - Nom _____ Prénom _____

Mobile _____ Mail _____